



changement de statut étudiant à salarié

Par **sami80**, le **12/11/2010** à **23:04**

bonjour mère

Je suis étudiant en prothèse dentaire je travail dans un laboratoire dentaire depuis février 2009(a temps plein SANS AUTORISATION DE TRAVAIL et j'ai réussi mon diplôme dans la meme année). J'ai déposé mon dossier de changement de statuts à la prefecture EN JUILLET 2010, et après présentation de mon employeur au département de travail, l'inspecteur à annoncé une mauvaise nouvelle (que j'ai dépassé mes horaires de travail légale pour un étudiant étranger et). Ma question est en cas de refus est se que je peux faire un recoure pour régulariser ma situation et à quel bureau je dois envoyer mon recoure . Qu'elles sont mes chances d'avoir une réponse favorable (je réside depuis 6 ANS avec un titre de séjour étudiant, un travail correspond aux diplôme obtenus, annonce déposé depuis LE 6 novembre à L'ANPE sans trouvé une personne fiable pour l'employeur .Je vous remercie d'avance

Par **P.M.**, le **13/11/2010** à **08:35**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association d'aide aux étrangers pour l'obtention de leur titres de séjour et de travail...

Par **angiebee**, le **25/10/2011** à **14:25**

Bonjour. J' aimerais savoir si vs avez obtenu quelque chose. En faisant le changement de statut par ex. Car je suis exactement dans la meme situation que toi. Sauf que je travail a temps partiels pour le moment. Jusqu a ce que je fais mon changement de statut.

Par **angiebee**, le **25/10/2011** à **14:34**

Bonjour. J' aimerais savoir si vs avez obtenu quelque chose. En faisant le changement de statut par ex. Car je suis exactement dans la meme situation que toi. Sauf que je travail a temps partiels pour le moment. Jusqu a ce que je fais mon changement de statut.